

Et si on modélisait un planning horaire ?

Nathalie Dattoli, Directrice du Département des Ressources Humaines

Florence Flament & Christophe Ory, Cellule horaire du DRH

CHR de Huy



Et si on modélisait un planning horaire ?

A. Préambule et normes légales

Un logiciel horaire informatisé et respectueux des contraintes légales, pourquoi?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

- Introduction
- 11h/jour et 50h/sem
- 35 heures de repos
- Période référence => compteur trimestriel
- Congé férié
- Paramétrages complémentaires & dérogations
 - Blocage hebdomadaire tps partiels
 - Dérogations récup tps partiels // Validation prévu
 - Dérogation trimestrielle d'une pause
 - Gestion changement de temps de travail
 - Affichage calcul sursalaire, récupération et prestations irrégulières
 - Planification équitable // respect des normes d'effectifs

C. Création d'un horaire cyclique

- Mise en place d'une cellule de planification horaire.
- Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers?

Et si on modélisait un planning horaire ?

A. Préambule et normes légales

Pourrait-on créer un horaire cyclique dans une unité de soins tout en respectant :

- la sécurité des patients et du personnel ;
 - leur bien être ;
 - leur équilibre vie professionnelle – vie privée ?
-
- Création d'un logiciel horaire CHRH
 - Mise en place d'une cellule de planification horaire au DRH

Et si on modélisait un planning horaire ?

A. Préambule et normes légales

Un logiciel horaire informatisé et respectueux des contraintes légales, pourquoi?

➤ Inspection des lois sociales en septembre 2015

- Non utilisation du prévu comme norme de référence des limites journalières et hebdomadaires pour le paiement des sursalaires
- Défaut d'octroi des repos compensatoires
 - Non respect de la limite trimestrielle des 78 heures supplémentaires maximum
 - Non respect de la période de référence trimestrielle (40.000 heures en stock)
- Non paiement des sursalaires légaux
- Non respect de la protection des travailleurs à temps partiel
- Travailleurs absents de longue durée
- Feuille de paie doit contenir l'information sur l'état des prestations

Et si on modélisait un planning horaire ?

A. Préambule et normes légales

Un logiciel horaire informatisé et respectueux des contraintes légales, pourquoi?

- Choix de la Direction du CHR de Huy d'adopter une attitude constructive face au contrôle
 - Rencontre au siège de l'ILS afin de proposer un plan d'apurement des pots d'heures notamment via des engagements
 - Application des contraintes légales via une intégration de celles-ci dans la création même de l'horaire via un logiciel horaire « maison »
 - Mise en place d'une « cellule horaire »

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Introduction

- Limites journalière, hebdomadaire et trimestrielle:
 - Pas de possibilité de prévoir plus de 11h par jour ni 50 heures par semaine
 - Le temps de travail trimestriel doit être respecté (tolérance d'une pause)
 - Particularité de la récupération des temps partiels
 - Récupération non intervenue au trimestre – paiement automatique
 - Jour férié
- Horaire prévu validé = base de la détermination des sursalaires
- Solde automatique des heures des travailleurs absents 6 mois

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

11 heures/jour

Modifier Nouveau

Pause : [dropdown]

Heure début : 07:00

Heure fin : 19:00

Tps repos : 30 min

11:30

OK Annuler Pointage Début

Ok + Nouveau Pointage Fin

Il est impossible de prévoir une pause de plus de 11h.

50h/sem

Lu 18	Ma 19	Me 20	Je 21	Ve 22	Sa 23	Di 24
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

CP	CP	B		B	B	B
----	----	---	--	---	---	---

B

B: 14h15-21h51 (7h36)

CP: 7h36 (temps plein)

4 B + 2 CP => 53h12 > **50h/sem**

Vous ne pouvez pas encoder d'heures supplémentaires dans l'horaire prévu.

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

35 heures de repos: horaire structurel

A: 7h00-14h36

B: 14h15-21h51

Lu 25	Ma 26	Me 27	Je 28	Ve 29	Sa 30	Di 1
----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------

B	B		A	A	A	A
---	---	--	---	---	---	---

↔ 33h09 de repos

=> Fonction vérification avant validation

L'agent X n'a pas au moins 35 heures de repos sur les semaines: 25/06/2018

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Période de référence: horaire structurel

Type ^Δ	Lu 4	Ma 5	Me 6	Je 7	Ve 8	Sa 9	Di 10	Lu 11	Ma 12	Me 13	Je 14	Ve 15	Sa 16	Di 17	Lu 18	Ma 19	Me 20	Je 21	Ve 22	Sa 23	Di 24	Lu 25	Ma 26	Me 27	Je 28	Ve 29	Sa 30	Di 1	Cpt Mens	Cpt Trim	Anc pot	
Prévu	AM	A	A	A	B			CP	CP	CP	CP	CP			A	A		84	N	N	N	N					B	B	-3:24	10:21		
Réel																														0		0
Pointage																																
Prévu	CF	A	A	B	B			B	B	B			A	A	B	B		CP	CP			CP			GAR P	B	B	B	-15:12	4:24		
Réel																														0		0
Pointage																																

=> Fonction vérification avant validation

Les agents suivants ne respectent pas le maximum sur le trimestre. Max...

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Congé férié

Congé férié du 10/05/18 à récupérer dans les 6 semaines

Date limite



Horaire 2600 du 06/2018 - Validé au 06/05/2018 le 09/05/2018

Type ^Δ	Lu 4	Ma 5	Me 6	Je 7	Ve 8	Sa 9	Di 10	Lu 11	Ma 12	Me 13	Je 14	Ve 15	Sa 16	Di 17	Lu 18	Ma 19	Me 20	Je 21	Ve 22	Sa 23	Di 24	Lu 25	Ma 26	Me 27	Je 28	Ve 29	Sa 30	Di 1	Cpt Mens	Cpt Trim	
Prévu			B	B					B		B		A	A			N	N					CP	CP	CP	CP	CP			7:48	0:12
Réel																														0	
Poinage																															

=> Fonction vérification avant validation

L'agent X doit récupérer le férié du..... avant le

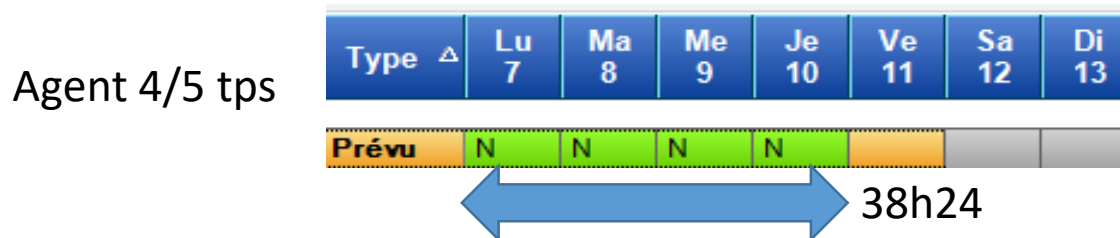
Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Blocage hebdomadaire: horaire structurel:

- Normes légales: 50h/sem max
- Paramétrage institutionnel: tps partiels 38h24
- Pourquoi?
 - Limitation des heures complémentaires (42h)
 - Limitation des sursalaires
 - Respect du temps de travail hebdomadaire des temps partiels



Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Dérogation récupération des temps partiels: horaire ponctuel:

- Suite à l'inspection des Lois Sociales => récup des temps partiels
- Avantages:
 - Possibilité de donner de la récupération dans le trimestre en conservant leurs compléments (ONEM, Pension veuf,...)
 - Limitation du coût des heures complémentaires
 - Equilibre entre l'effectif et la charge de travail du service
- Conditions:
 - Horaire structurel validé 28 jours avant le début du mois (norme légale : 5 jours)
 - Temps de travail respecté sur la période de référence
 - Récupération identifiable dans l'horaire ponctuel

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Dérogation trimestrielle d'une pause: horaire structurel:

Suite à l'inspection des Lois Sociales => report d'une pause selon le temps de travail journalier d'un trimestre à l'autre.

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Gestion changement du temps de travail: horaire structurel et ponctuel:

- Fonction « Recalculer du temps de travail »
- Pourquoi ?
 - Adapter l'horaire prévu à la modification du temps de travail contractuel
 - Tout en respectant les normes légales
 - En limitant les coûts

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Affichage sursalaire, récupération et prestation irrégulières:
horaire ponctuel

Lu 16	Ma 17	Me 18	Je 19	Ve 20	Sa 21	Di 22	Lu 23	Ma 24	Me 25
		N	N	N	N	N			CF
	A	9:36	9:36	9:36	9:36	N			CF
	06:39 15:24	21:15	07:38 21:15	07:25 21:15	07:58 21:17	07:21			B 7

Pause : 21:30 - 7:21
Pause : 21:30:00 - 07:21:00
DCH structurel : 2:54
DCH ponctuel : 7:36
Hsupp Sem : 0
Hsupp Sem Di-Fé : 7:36
NOCT : 9:36

DCH structurel : différence horaire prévu >< temps de travail

DCH ponctuel : heures de récupération sur la semaine

Hsupp Sem : sursalaire à 50% au dessus de 38h/sem

Hsupp Sem Di-Fé : sursalaire à 100% au dessus de 38h/sem

NOCT : nombre d'heures de nuit pour la prestation

Et si on modélisait un planning horaire ?

B. Le logiciel horaire du CHR de Huy

Paramétrages complémentaires & dérogations

Planification équitable // respect des normes: horaire structurel:

- Calcul par agent des pauses prévues via deux onglets : « pauses du mois » et « pauses de l'année » => équité entre les agents d'un même temps de travail.
- Calcul des effectifs /jour via l'onglet « pauses par jour » => respect des normes et des besoins du service.

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Mise en place d'une cellule de planification horaire

- Veiller à la conciliation de la vie familiale de ses travailleurs tout en respectant les contraintes légales et organisationnelles d'une institution hospitalière
 - Optimiser le temps de repos pour les travailleurs soumis à la flexibilité des horaires
 - Respect du temps de travail du personnel
- Accompagnement des différents chefs de service
 - Introduire la gestion prévisionnelle sur le long terme dans le but de maximiser la sécurité dans les unités de soins tant pour le patient que pour le soignant
 - Aide dans la création et, ou la validation des horaires
 - Anticiper la charge de travail et rendre à l'équipe mobile son rôle de « remplacement immédiat »
- Maximiser la gestion des heures supplémentaires

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

➤ Comment procéder?

- Etat des lieux par unité:
 - Normes d'organisation selon le service: AR 23/10/1964
 - Effectif: qualification/ tps de travail (ETP)
 - % d'absentéisme
 - Aménagements de fin de carrière
 - Effectif nécessaire / jour
- Durée du cycle // tps de travail et qualification
- Création des cycles
 - Répartition équitable des pauses/ tps travail
 - Cycle brut // absentéisme
 - Cycle // besoin

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

➤ Exercice dans une unité de soins de 30 lits

- Etat des lieux:

- Normes d'organisation: 1 infi +1 infi chef (permanence infirmière)

- Effectif:

- Fonctions: 14 infis-2 AS- 1 infi chef

- ETP: 14,25 + 1ETP infi chef

- % d'absentéisme : 6,6%

- Aménagements de fin de carrière (19 jours/mois)

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

➤ Exercice dans une unité de soins de 30 lits

- Etat des lieux:

- Effectif nécessaire / jour:

	Semaine	Week-end	Total /trim
Nuits	1 infi+1 AS/j	1 infi/j	156 heures
Pause A	2 infis+1 AS	2 infis+1 AS	273 heures
Pause B	2 infis	2 infis	182 heures
Total / trim	3 718h	1 238h	4 956 heures

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

- Exercice dans une unité de soins de 30 lits
 - Durée du cycle/ tps de travail et qualification:

Temps de travail	Cycle	Nbre d'heures / cycle
TP	7 semaines	266 h
4/5 tps	6 semaines	182h24
$\frac{3}{4}$ tps	6 semaines	171h
$\frac{1}{2}$ tps	6 semaines	114h

- Création des cycles bruts:
 - Normes légales: 50h/11h/35h/...
 - Compteur trimestriel :42h
 - Bien-être des travailleurs: 4 N max, éviter les B puis A,....
 - Surplus de pauses chaque jour :
aménagement de fin de carrière, CF, CP, Mal, FP, Récup

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

- Exercice dans une unité de soins de 30 lits
 - Répartition équitable des pauses/ tps travail => 7 108h

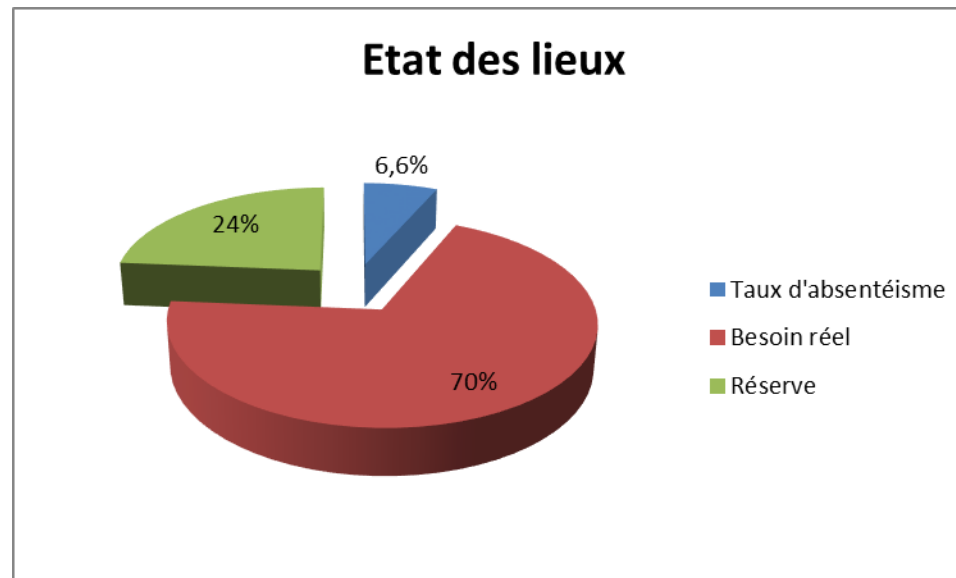
Temps de travail	Nbre de A	Nbre de B	Nbre de N
TP	13	12	8
4/5 tps	8	8	7
¾ tps	11	8	3
½ tps	10	5	2

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

➤ Exercice dans une unité de soins de 30 lits



Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Est-ce possible dans les services de soins hospitaliers ?

➤ Exercice dans une unité de soins de 30 lits

- Cycle brut // Absentéisme: $7\,108\text{ h} - 6,6\%(469\text{ h}) = 6\,639\text{ h}$
- Cycle// besoin: $6\,639\text{ h} - 4\,956\text{ h} \Rightarrow 1\,683\text{ h}$

=> Quid de cette réserve??: CF, CP, MFC, compteur trimestre, FP, Récup

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Avantages?

- Respect des normes légales sociales + agrément
- Equité entre les agents en fonction de leur temps de travail
- Planification à long terme; meilleure gestion des congés, des rdv privés
 - Réduction du stress
 - Equilibre vie professionnelle – vie privée
 - Amélioration du bien être du travailleur (maximum de nuits, repos optimalisé...)
- Gain de temps pour l'infirmier en chef
- Diminution de l'absentéisme?

Et si on modélisait un planning horaire ?

C. Création d'un horaire cyclique

Inconvénients?

- Cycle prédéfini en cas de remplacement à long terme
- Temps à prévoir pour la cellule horaire
- Création progressive des différents cycles
- Résistance au changement

Et si on modélisait un planning horaire ?

Rêve ou réalité ?

La mise en place du logiciel horaire pas toujours facile

La volonté de s'investir du DRH et DDI dans un essai de planification en 2019

On rêve à un horaire idéal où le travailleur choisirait ses semaines sur base de la proposition du cycle...